

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2024-6790
OBJET	Recommander au conseil d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande d'aide financière au montant de 1 373 513 \$ au nom de la Ville de Laval auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), en lien avec le Programme d'ententes de développement culturel municipales et régionales, volet 1, pour les années 2025, 2026 et 2027 et d'autoriser des crédits au montant de 1 373 513 \$	
No dossier(s) interne(s) : N. Lescarbeau No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
<p style="text-align: center;"> Demande d'achat : Non CT requis : Non Année du budget : 2025, 2026, 2027 </p> <p> <u>Unité administrative concernée</u> Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social </p>		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2024-6790
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2024-11-13 CE-20241113-4140 AUTORISATION - NÉGOCIATION - TERMES DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL - MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS</p> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à négocier les termes de l'entente de développement culturel auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec, en lien avec le Programme d'aide aux initiatives de partenariat, pour les années 2025, 2026 et 2027.</p> <p>(SD-2024-5567)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2023-11-08 CM-20231108-1034 AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Ray Khalil</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande d'aide financière au nom de la Ville de Laval auprès du ministère de la Culture et des Communications, en lien avec le Programme d'aide aux initiatives de partenariat 2023-2024, au montant total de 514 156 \$;</p> <p>de s'engager à respecter les modalités et conditions d'octroi de l'aide financière;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite demande, constituant la convention d'aide financière.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-4757)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2023-11-01 CE-20231101-3581 RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS</p> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de recommander au conseil d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande d'aide financière au nom de la Ville de Laval auprès du ministère de la Culture et des Communications, en lien avec le Programme d'aide aux initiatives de partenariat 2023-2024, au montant total de 514 156 \$;</p> <p>de s'engager à respecter les modalités et conditions d'octroi de l'aide financière;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite demande, constituant la convention d'aide financière.</p> <p>(SD-2023-4757)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2021-04-14 CM-20210414-322 APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib APPUYÉ PAR : Aram Elagoz</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ministre de la Culture et des Communications (MCCQ) et la Ville de Laval concernant le versement d'une subvention maximale de 1 607 038 \$ dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat pour le terme 2021-2023 et d'autoriser des crédits municipaux de 1 607 038 \$ qui seront appariés à ceux du MCCQ;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2024-6790												
<p>ADOPTÉ (SD-2021-1352)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2021-04-07</td> <td>CE-20210407-1093</td> <td>RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de recommander au conseil d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ministre de la Culture et des Communications (MCCQ) et la Ville de Laval concernant le versement d'une subvention maximale de 1 607 038 \$ dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat pour le terme 2021-2023 et d'autoriser des crédits municipaux de 1 607 038 \$ qui seront appariés à ceux du MCCQ;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p>(SD-2021-1352)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2019-05-07</td> <td>CM-20190507-371</td> <td>CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib APPUYÉ PAR : Stéphane Boyer</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Laval concernant le programme d'aide aux initiatives de partenariat pour le développement culturel 2019-2020;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2019-1761)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-04-07	CE-20210407-1093	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2019-05-07	CM-20190507-371	CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2021-04-07	CE-20210407-1093	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2019-05-07	CM-20190507-371	CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS												
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Depuis la publication de la nouvelle Politique culturelle du Québec parue en juin 2018, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) a poursuivi son mandat de participer au développement culturel des municipalités et régions du Québec par le biais de son programme Aide aux initiatives de partenariat. Le programme a été révisé en 2024 par le MCCQ et est désormais présenté sous l'appellation Programme d'ententes de développement culturel municipales et régionales - Volet 1.</p> <p>Les ententes de développement culturel issues de ce programme sont l'occasion, pour les municipalités et le Ministère, d'arrimer leurs actions en partenariat et réciprocité au profit des citoyens, dans une perspective de développement durable. Cette entente permet de déployer des projets qui tiennent compte de la vision stratégique de la Ville de Laval et des orientations du Plan de développement culturel de la région de Laval (PDCRL) adopté en mai 2019. Fiers des résultats obtenus grâce aux précédentes ententes, nous souhaitons renouveler cette entente sur 3 ans avec le MCCQ pour les années 2025, 2026 et 2027.</p> <p>Les termes de l'entente 2025-2027 permettront d'atteindre les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Intégrer davantage la pratique culturelle dans la vie quotidienne des Lavallois -Accentuer la présence d'une offre culture diversifiée, accessible et de qualité sur le territoire -Renforcer la mise en valeur des éléments culturels identitaires du cadre de vie lavallois -Renforcer la promotion et le rayonnement local et régional de la culture à Laval -Soutenir le développement d'initiatives innovantes en culture avec l'apport d'autres secteurs d'activités 														
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>														

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2024-6790
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Une subvention de 1 373 513 \$ sera versée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) sur une période de trois ans soit 459 041\$ en 2025, 456 368\$ en 2026 et 458 104\$ en 2027. La Ville devra appairier la même somme annuellement pour un total sur trois ans de 1 373 513 \$. Le soutien financier proposé par cette entente est complémentaire et il ne vient pas se substituer aux programmes du MCCQ et de la Ville de Laval. Les sommes requise pour la première année de l'entente sont prévues au budget 2025 autant aux revenus qu'aux dépenses et devra être maintenue aux budgets 2026 et 2027.</p> <p>Le service des finances a pris connaissance des éléments de l'entente et des impacts financiers.</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>Autorisation du conseil municipal et signature des conditions d'octroi de l'aide financière, constituant la convention d'aide financière</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>REMARQUE(S)</p>		
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande d'aide financière au nom de la Ville de Laval auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) en lien avec le Programme d'ententes de développement culturel municipales et régionales - Volet 1, pour les années 2025, 2026 et 2027 pour un montant total de 1 373 513 \$ \$ et et d'autoriser des crédits municipaux de 1 373 513\$ qui seront appariés à ceux du MCCQ;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer et à s'engager à respecter pour et au nom de la Ville les conditions d'octroi de l'aide financière, constituant la convention d'aide financière.</p>		